

TransAgglo

Un réseau de mobilité douce structurant l'Agglomération



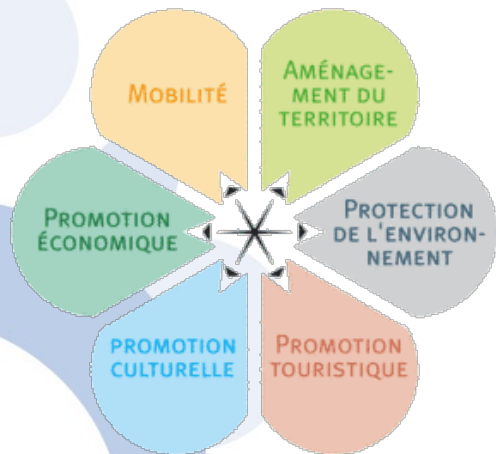
L'Agglomération de Fribourg



L'Agglomération est une corporation de droit public autonome. Le cadre légal de ses activités est fixé par la loi cantonale sur les agglomérations (LAgg; 1995*).

Tâches déléguées à l'Agglomération par les communes :

- Aménagement
- Mobilité
- Environnement
- Economie
- Tourisme



Planification des réseaux de mobilité douce au travers des Projets d'agglomération



L'Agglomération de Fribourg

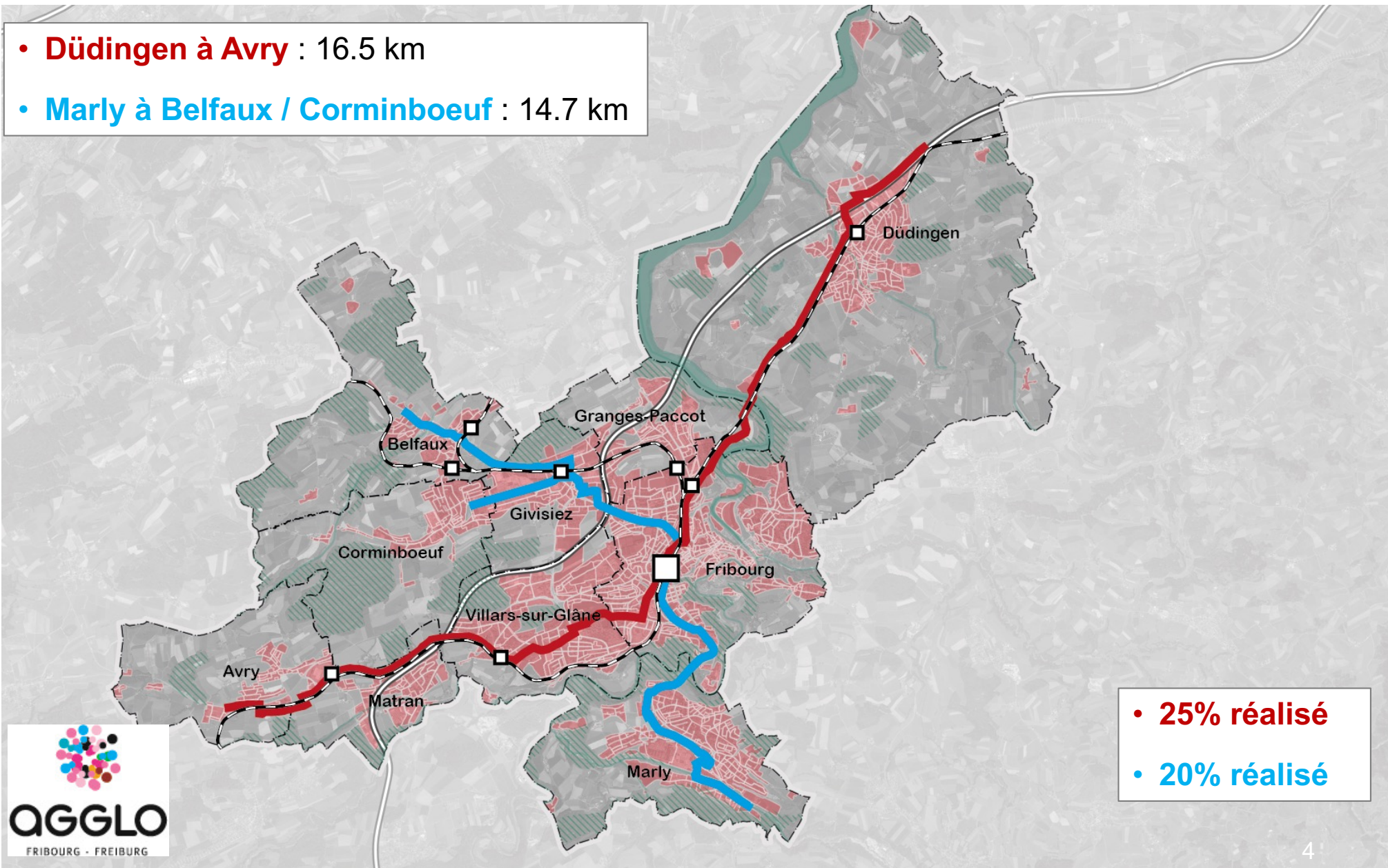
L'Agglomération est actuellement composée de **10 communes**.

Actuellement, le périmètre compte env. **64'000 emplois** et **83'000 habitants**.



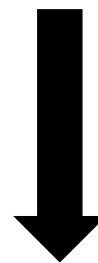
TransAgglo

- **Düdingen à Avry** : 16.5 km
- **Marly à Belfaux / Corminboeuf** : 14.7 km



Contexte initial (fin années 2000)

- Un climat pas forcément favorable.
- Des dénivelés relativement conséquents sur certains axes.
- Une Agglomération compacte.
- Une concentration du trafic sur quelques axes pénétrants avec des gabarits relativement étroits
- Manque d'infrastructures cyclables engendrant un sentiment d'insécurité de la pratique.



Une absence de culture cyclable mais un potentiel à exploiter en lien avec le développement des vélos électriques

Objectifs de la TransAgglo

Objectifs techniques :

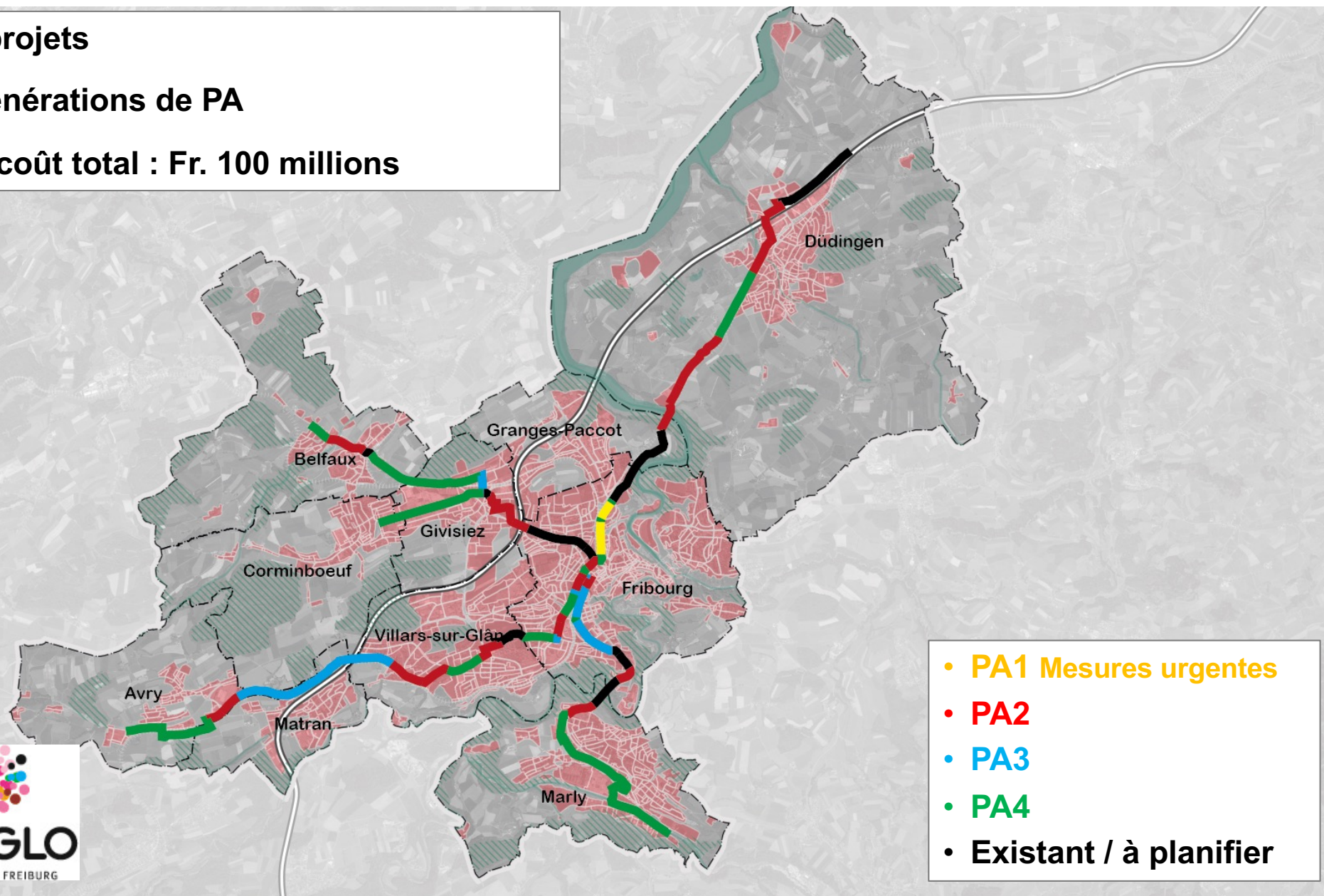
- Proposer un nouvel aménagement sécuritaire en site propre.
- Principalement le long des voies CFF pour minimiser le dénivelé.
- Créer un nouvel axe qui modifie la géographie des flux automobiles, en connectant et en rapprochant de nouveaux pôles de l'Agglomération.

Intérêts politiques :

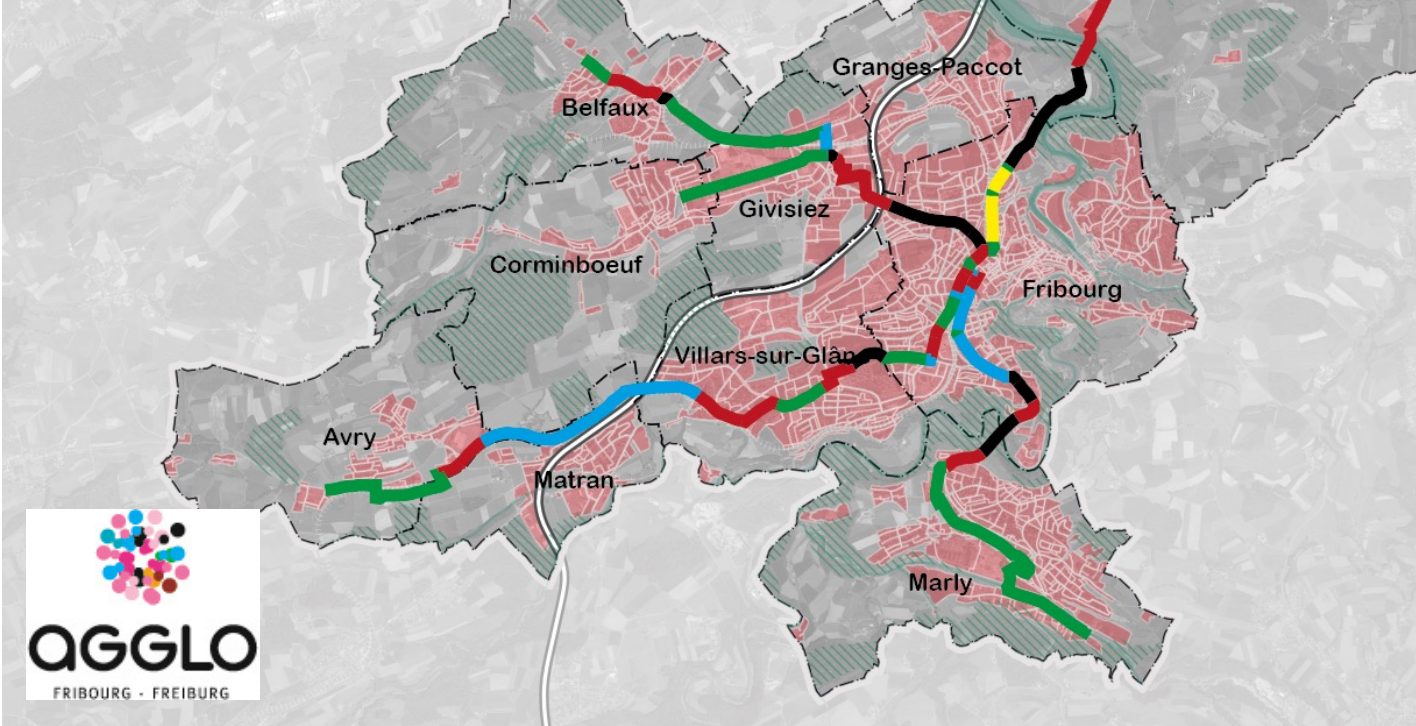
- Pierre angulaire des projets d'agglomération
- Projet fédérateur - nombreuses communes concernées
- Porte étendard du développement de la mobilité douce

Mise en œuvre de la TransAgglo

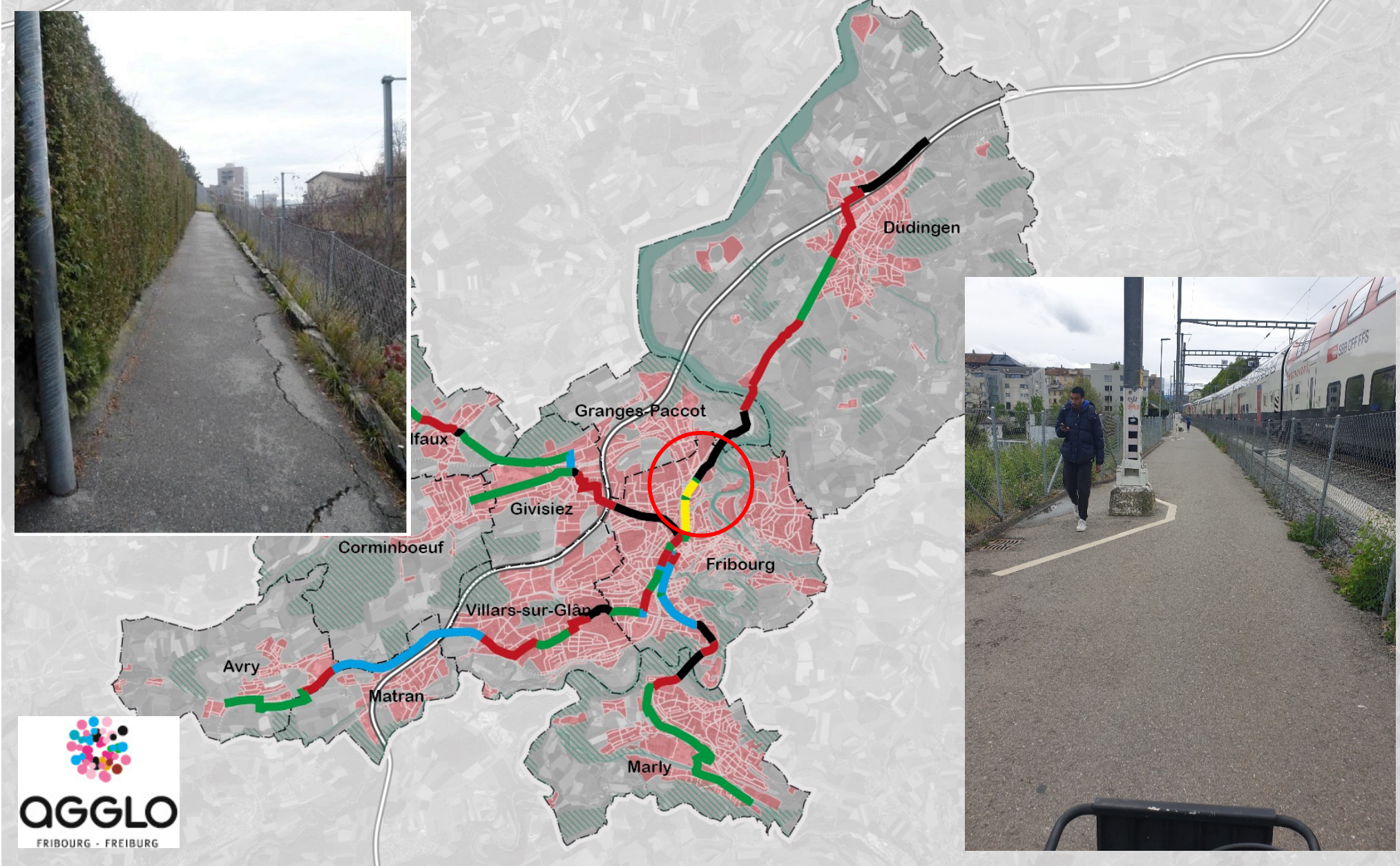
- 70 projets
- 4 générations de PA
- un coût total : Fr. 100 millions



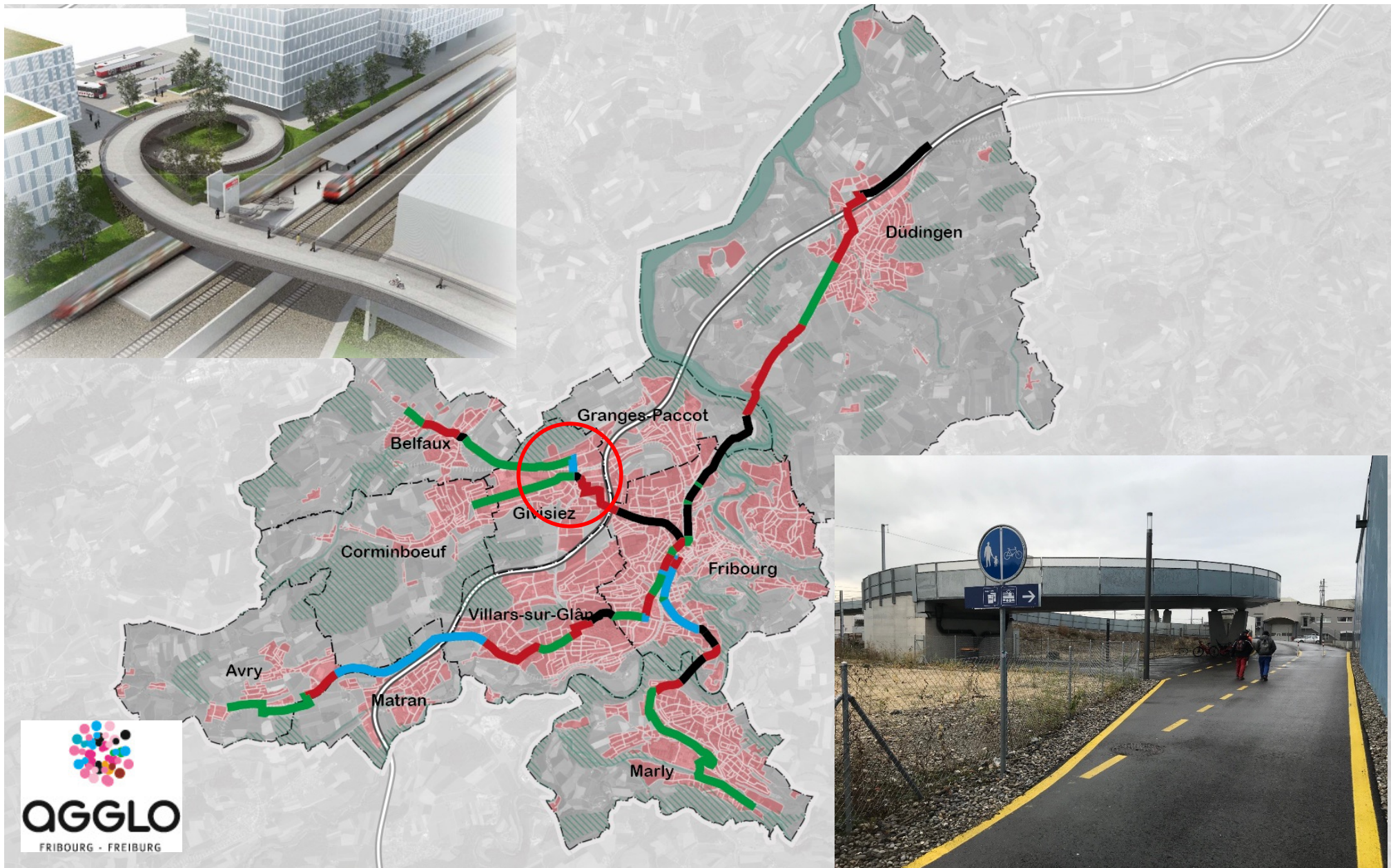
TransAgglo : Exemples de projets



TransAgglo : Exemples de projets



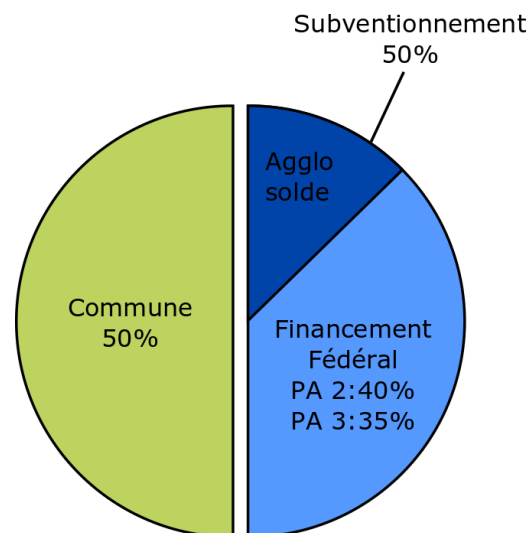
TransAgglo : Exemples de projets



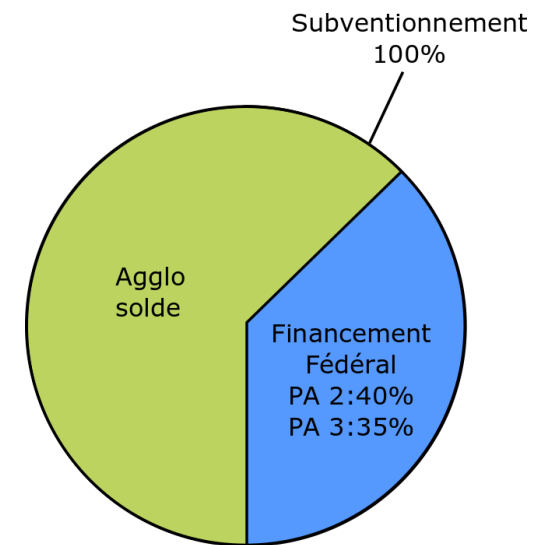
Concrétisation du projet de la TransAgglo

- Les Communes sont les maîtres d'ouvrage de chaque projet d'aménagement.
- L'Agglomération veille au bon développement des projets et à la cohérence de ceux-ci.
- L'agglomération cofinance à hauteur de 100% ces mesures.

Règle générale

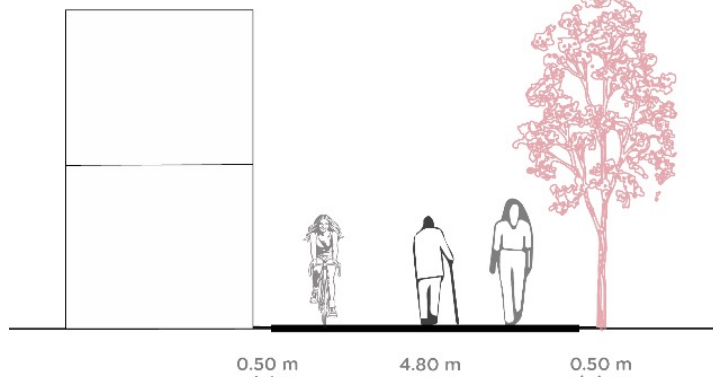


Mesures prioritaires



Une Charte de la TransAgglo

Gabarits



Traitement paysager

Les projets de TransAgglo doivent s'accompagner d'un concept paysager.

Identité visuelle



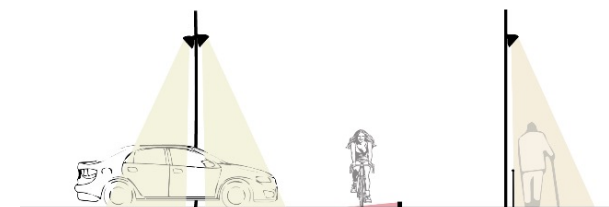
Gestion des intersections

La TransAgglo doit être, dès que possible, priorisée par rapport aux autres axes croisés

Espace clippés



Eclairage



Mesures complémentaires

- 4 mesures sont prévues dans le projet d'Agglomération:
 - Une Vélo-station à la gare de Fribourg de 700 places;
 - Une dizaine de B+R de 50 places dans l'ensemble des gares;
 - 25 abris-vélos à proximité des principaux générateurs de mouvements;
 - 3'000 places vélos.
- Le réseau de VLS comptera prochainement 50 stations et plus de 100'000 utilisateurs annuels.